



## **COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 17 OCTOBRE 2019**

Il s'est tenu au centre AFPA 6/8 rue Georges et Mai Politzer, à PARIS

### **Participants**

Jeannine Beaujean - Yves Briex - Gabriel Danino - Martine Gaillard - Régine Jacquemin - Jocelyne Laplace - Bruno Le Bihan - Denis Le Capitaine - Marieluise Leroy - Patrick Noël (jusqu'à midi) - Patrick Pena - Daniel Thomas - Yves Munsch.

### **Absents excusés**

Claudine Dupont - Bernard Fiat - Guy Michel Fumière - Monique Gauffre - Serge Llorca - Jean-Michel Martin - Daniel de Suza.

## **1. Point de situation sur l'AFPA et sur le projet de partenariat AFPA/ANR « Village AFPA ». Impact possible des dernières nominations de Directeurs Régionaux de l'AFPA sur l'ANR.**

Situation compliquée, Gabriel Danino a peu d'informations depuis son départ. Yves Briex prévoit une reprise de contact avec la Direction Générale en Janvier 2020, Gabriel Danino participera également à la réunion.

Le Tribunal de Bobigny a demandé à la Direction de revoir sa copie, car pas assez de précision sur la répartition du travail pour les « restants » dans le projet de réorganisation.

Ce dossier devrait être présenté en novembre ou décembre 2019 par la Direction AFPA. A noter les élections syndicales prévues en Décembre qui ne sont pas neutres dans le processus d'ensemble.

Bruno Le Bihan rappelle les dernières informations : 2500 demandes de départ pour 1500 prévus, Bercy aurait provisionné les départs de 850 personnes.

Pour les villages de l'AFPA, l'ANR préfère attendre d'avoir des informations plus précises sur les sites et les objectifs avant de donner des noms de retraités volontaires prêts à s'engager dans le projet.

Plusieurs DR AFPA ont bougé ; des nominations de DR couvrant plusieurs régions ont été faites (PACA/Corse/Midi-Pyrénées, Pays de la Loire/Centre Val de Loire, Est/Nord). Il semble que ce ne soit pas une stratégie établie mais que ces nominations de DR couvrant plusieurs régions se fassent en réponse à des circonstances particulières.

Pour l'ANR ce type de regroupement devrait plutôt favoriser la signature de convention de partenariat, la difficulté consistant ensuite à les faire vivre dans chaque ex régions économiques.

## **2. Assemblée Générale 2020 et projet 2021**

Pour 2020, le conseil d'administration se tiendra au centre d'Epinal et l'assemblée générale à la Bresse. L'enquête d'intention devrait partir fin octobre pour des réponses fin novembre. Elle sera envoyée par mail, les personnes sans mail recevant l'information avec les documents appel à candidature fin novembre

Pour 2021, après avoir écarté la Bourgogne, deux hypothèses subsistent : Corse et Auvergne. Martine Gaillard fera une étude pour la Corse et Patrick Pena verra avec l'équipe régionale ANR pour l'Auvergne. A ce stade il semble que l'Auvergne soit le plus simple à organiser avec un partenariat d'organisation Région Auvergne / Martine Gaillard. Mais le choix définitif sera pris en janvier après retour de l'étude sur la Corse.

### **3. \_\_\_\_\_ Gestion des cotisations et comptabilité**

#### **Compte rendu du groupe de travail du 16 octobre sur le logiciel comptable.**

**Groupe composé de Danielle, Claudine, Patrick, absence de Bernard Fiat**

- 1) Abandon du projet Ciel et de l'appui Créteil
- 2) Examen du logiciel AssoConnect, produit qui a emballé le groupe car couvrant l'ensemble des demandes et d'utilisation simple. Le groupe doit continuer à approfondir ses possibilités par rapport à nos besoins. Le coût est mensuel et fonction du nombre de membres gérés (estimation de Patrick pour 400 adhérents : 44 € ttc/ mois). En première approche, ce prix semble pouvoir entrer dans le budget de l'ANR.

Le Conseil d'administration donne son feu vert pour la suite du projet :

- Enclenchement avant la fin de l'année d'un processus de démarrage par Patrick Noël sur la région Midi/Pyrénées avec un premier retour au bureau de janvier 2020.
- Test en Janvier 2020 sur tout ou partie des régions.
- Démonstration à l'Assemblée Générale 2020

#### **Succession de Danielle**

Une personne a été sollicitée en région PACA, lors du stage photo, pour succéder à Danielle. Yves Briex doit reprendre contact avec elle pour savoir si elle confirme son accord de principe. Si retour positif, elle sera associée au groupe de travail sur le logiciel AssoConnect.

#### **Point sur les cotisations et dotations régionales (PARE). Relance des appels à cotisation.**

80 personnes non à jour sur 2019 → Les relances sont à effectuer par les DR ANR en utilisant le modèle de lettre « soft », qui n'envisage pas de radiation en cas de retard de paiement.

Les dotations régionales ou leur montant (suivant le type de gestion de la région) ont été envoyées par D Cohen. Elles sont adressées au délégué régional avec copie au trésorier de la région quand il existe.

### **4. \_\_\_\_\_ Activités de développement - suite à commission de développement.**

#### **Régine Jacquemin pointe le besoin**

- ⇒ d'avoir une base plus fiable sur les équipes de direction Régionales AFPA avec la liste des Centres, des DC et des DR ;
- ⇒ d'un renforcement de la communication et du suivi des conventionnements de l'ANRafpa avec ses partenaires, en particulier l'AFPA dans les Régions ;
- ⇒ d'une meilleure appropriation par les équipes régionales ANR des documents nationaux de communication ANR (Présentation ANR, Accord National, Qui sommes-nous, etc.) ;

- ⇒ pour les équipes régionales ANR, d'organiser des séances de présentation de l'ANR et de ses activités dans les Ets de l'AFPA, d'où la nécessité de réaliser au niveau national ANR, des kits de présentation.

Suite aux échanges les décisions suivantes ont été prises :

**Décision 1 - mise en place d'un groupe « Communication Marketing »**

Comprenant Régine Jacquemin, Gabriel Danino, Daniel Thomas, Martine Gaillard, Bruno Le Bihan pour revisiter les documents de communication existants, afin d'en faire des documents plus « commerciaux ».

Yves Briex enverra au groupe les documents actuellement utilisés dans les sessions de préparation à la retraite, notamment sur la présentation des mutuelles et de l'ANR. Il enverra également la dernière version de la lettre aux futurs retraités que devraient diffuser les DRH AFPA. Les autres documents existants seront envoyés au groupe par le secrétariat général.

**Décision 2 - nécessité de former les équipes régionales ANR à l'utilisation des kits de présentation et à la rentrée de données sur le site ANR.**

**Décision 3 - rechercher comment afficher clairement sur le site les conventions régionales entre l'AFPA et l'ANR/afpa, les autres conventions de partenariat et la liste des DC et DR de l'AFPA**

Sachant qu'il est très difficile d'avoir de la part de l'AFPA la liste à jour des DC et DR.

**Décision 4 - faire des sessions de préparation à la retraite un levier plus efficace du développement de l'ANR. Consolidation du processus mis en place, encore trop souvent aléatoire.**

Rappel de Denis : la programmation des actions est à la main de la DRH AFPA, l'ANR est le prestataire. Les formateurs sont homologués à l'issue d'une formation par l'IF du service formation de l'AFPA (actuellement 3 personnes sont validées). Il faut voir en fonction des besoins prévisionnels liés au plan de réorganisation de l'AFPA si nécessité de prévoir un appel à volontaire pour augmenter ce potentiel.

*Un véritable suivi commercial doit être mis en œuvre à l'issue des sessions.*

- ⇒ Yves Munsch, après avoir pris connaissance des dernières infos sur les mutuelles mises sur le site, est chargé des premiers retours aux participants.
- ⇒ Chaque animateur de session fait un relevé des mails personnels des participants et l'envoie à Yves Munsch et au délégué régional ANR.
- ⇒ Yves Munsch envoie aux participants environ un mois après la session, un retour sur les mutuelles (synthèse du PPT de présentation et contrats des 2 principales mutuelles référencées par l'ANR : MUTUALE et France Mutuelle), avec un double au délégué ANR de la région concernée.
- ⇒ Le délégué ANR de la région invite les participants aux sorties et réunions qu'il organise. Il envoie également un courrier type (à réaliser) invitant le participant à adhérer à l'ANR.

**Décision 5 - faire des complémentaires santé un levier stratégique de développement en démultipliant l'information sur les travaux conduits par l'ANR.**

- ⇒ Le suivi réalisé par Patrick Pena sur le champ des Mutuelles est un travail d'une qualité exceptionnelle. Toutes les informations sont mises sur le site et permettent de comprendre et s'approprier la problématique posée par les complémentaires santé, ainsi que le travail réalisé par l'ANR sur ce champ pour venir en aide aux futurs retraités.
- ⇒ La présentation faite par l'ANR lors des sessions de préparation à la retraite est un premier levier de développement. En effet, la présentation pédagogique de la problématique « mutuelles » et du comparatif réalisé sur certaines mutuelles référencées (ou partenaires) de l'ANR, permet aux participants de voir les bénéfices qu'ils peuvent tirer d'une adhésion à l'ANR sur ce champ.
- ⇒ Pour aller plus loin, il serait nécessaire que les équipes régionales ANR puissent également présenter ce travail dans des réunions régionales ou locales (en centre AFPA) Les informations figurant sur le site, les kits de présentation envisagés avec le groupe « commercial Marketing » et les formations à leur utilisation devraient aider à ces mises en œuvre.

**Décision 6 - se donner les moyens de contacter les salariés déjà partis, tout en privilégiant le contact avec les futurs retraités.**

- ⇒ Créer des contacts personnalisés avec les DRH des régions AFPA afin d'obtenir de leur part qu'ils envoient aux futurs retraités la lettre de présentation de l'ANR (dernière version mise à jour validée par le groupe « Commercial Marketing ») et qu'ils acceptent si possible de nous donner la liste des salariés partis en retraite.
- ⇒ Organiser dans les centres AFPA des réunions d'information pour les futurs retraités et retraités sur des thèmes porteurs comme les mutuelles, l'évolution du système de retraite, la gestion du patrimoine, ... en faisant appel à des intervenants partenaires de l'ANR. En profiter pour présenter à cette occasion l'ANRafpa.
- ⇒ Réfléchir à la mise en place au niveau national d'une cellule interne de conseil au départ en retraite, en appui au processus de départ et au « montage de dossier ».
- ⇒ Rencontrer les associations locales de retraités AFPA (lorsqu'elles existent au niveau des centres AFPA) pour leur proposer des collaborations régionales en lien avec l'ANR. Voir en particulier les collaborations possibles au niveau de « clubs d'activités » (boules, belotes, etc.) en organisant des concours régionaux avec éventuellement une contribution financière de l'ANR prise sur les subventions régionales AFPA.

**5. Point sur les partenariats, notamment les Restos du Cœur, l'ARPE et l'outil en main.**

**Infos de Bruno Le Bihan sur les évolutions de PROBTP**

ProBtp qui dépend de l'AGIRC-ARCO devient ALLIANCE Pro. Outre le BTP ce groupe gère maintenant les retraites AGRICA, AUDIENS, Automobile, service de communication. Création d'un nouveau département marketing/commercial afin de développer les mutuelles/assurance, les voyages, les actions sociales.

Yves Briex envisage d'ici février 2020 une réunion du comité de pilotage ANRafpa/PROBTP.

**Infos de Y Briex sur l'ARPE (retraités de Pôle Emploi)**

L'avenant opérationnel à l'accord de partenariat ANR/ARPE a été signé avec un peu de retard. Cet avenant précise en particulier les conditions financières du partenariat lorsqu'une personne de l'ARPE participe à une sortie ANR (et inversement), lorsqu'un adhérent ARPE veut bénéficier du contrat signé par l'ANR avec MUTUALIA, lorsqu'un adhérent d'une des 2 associations veut bénéficier d'un voyage organisée par le partenaire, etc.

### **Infos de Y Briex et M Gaillard sur les « Restos du Cœur »**

Après une rencontre organisée sur Paris par les Restos du cœur, une volonté de partenariat a été formalisée.

- ⇒ Un premier projet a été mis en œuvre en août/sept 2019 avec succès : aide de l'ANR au recrutement de correspondant formations régionales pour les Restos du cœur. Quatre personnes bénévoles de l'ANR ont été recrutées.
- ⇒ L'engagement est sur une campagne (1 an). Un plan d'accompagnement sur la mission est créé (durée environ 3 mois).
- ⇒ Les Restos recherchent d'autres bénévoles chez les anciens de l'AFPA. Il est possible de postuler sur le site des restos au niveau de sa région en informant l'ANR et le service formation National des Restos.
- ⇒ Un deuxième projet est envisagé : l'aide de l'ANR pour le recrutement de correspondants insertion bénévole.
- ⇒ Une convention de partenariat plus large est à l'étude pour enrichir le partenariat d'échanges réguliers et d'aides de l'ANR à la mise en place de certaines activités, comme par exemple l'ingénierie de formation, la FOAD, ...

## **6. Communication**

### **Contacts : point de situation sur le n°104, prévisions pour le n°105, structuration de la rubrique in memoriam.**

Jocelyne signale des soucis avec le service infographie de l'AFPA (3 mois pour avoir les maquettes) et regrette la difficulté de dialogue avec celui-ci. La prestation étant gratuite, il faut que l'ANR arrive à gérer dans la convivialité la complexité de la situation.

Après la prise de fonction de G Danino comme président de l'ANR, une réunion pourrait être organisée pour reposer un certain nombre de points du processus de mise en œuvre.

Le Contact 104 a été bouclé et devrait être diffusé d'ici la fin de l'année.

Le Contact 105 est en chantier. A ce stade les articles suivants sont en cours de rédaction ou envisagés : stage photo, Marionnette, majuscules (Monique), Haut de France (D Thomas), sortie inter-régionale Bretagne/Pays de la Loire (L Haquin), éventuellement une brève sur l'AFPA (Y Briex), une brève sur les retraites (D Thomas), un article sur « des idées pour animer une région ANR », un article sur les derniers voyages organisés par l'ANR.

Au niveau de la rubrique in memoriam, il a été possible d'intégrer in extremis dans le numéro 104, au moment de la dernière relecture, un message de sympathie pour le décès de Bruno Costigliola et de Bruno Pierre Clément.

Compte tenu du fort investissement de Bruno Costigliola à l'ANR, de son parcours professionnel exceptionnel au sein de l'AFPA, de sa personnalité connue de beaucoup, il est envisagé que

plusieurs personnes puissent lui apporter un témoignage de sympathie. Les différents témoignages seront alors mis sur le site ANR et articulés à la rubrique in memoriam de CONTACTS.

Cette disposition sera dorénavant possible pour tout décès d'adhérents.

## **7. \_\_\_\_\_ Concours photo et club photo**

La date d'échéance de la fin du concours a été fixée à fin octobre, on peut encore légèrement la décaler.

Deux choses restent à régler.

- ⇒ Nécessité de faire une dernière relance par mail à l'ensemble des adhérents. Jocelyne propose également de contacter Michel, l'animateur du concours photo, pour avoir la liste des personnes qui ont envoyé des photos afin de leur faire un mail d'accusé de réception et leur préciser que s'ils n'ont pas reçu d'accusé de réception, ils doivent renvoyer leurs photos à l'adresse suivante [mf.guyonneau@sfr.fr](mailto:mf.guyonneau@sfr.fr) (erreur d'adresse mail dans le mail initial).
- ⇒ le jury pour le concours, dans l'idéal, au côté de Daniel Rognon, il faudrait 2 personnes intéressées par la photo comme moyen d'expression (pas des spécialistes). Jocelyne propose 2 démarches, l'envoi d'un mail à Daniel pour lui demander s'il a des propositions à faire (ex : le couple Christophe) et/ou contacter directement des personnes comme Danièle Girardot.

Concernant la suite du stage photo, il faudrait prévoir la 2<sup>ème</sup> partie sur le traitement post photographique, pour cela il nous faut une salle équipée d'ordinateurs, peut être Vénissieux ?

## **8. \_\_\_\_\_ Vie des régions**

Il est rappelé aux équipes régionales qui organisent des sorties de faire une information élargie aux autres régions de leurs propositions.

Yves Briex a participé à la réunion interrégionale Bretagne/Pays de Loire organisée par Louis Haquin en septembre. L'organisation conjointe des deux régions se poursuit avec la mise en place d'une trésorière commune aux deux régions.

La région Nouvelle Aquitaine n'a plus de Délégué ANR, Bruno Pierre Clément, Délégué ANR Poitou Charente, étant décédé et Régis Lajonie ne pouvant plus assurer la fonction en Aquitaine pour cause de maladie. Yves Briex et Gabriel Danino prendront des contacts avec deux adhérents susceptibles de remplir cette fonction.

## **9. \_\_\_\_\_ Date prochain bureau**

La date du 22 janvier 2020 est retenue pour le prochain bureau.

La veille, le 21 janvier 2020 sera organisée une réunion du groupe de travail comptabilité.

Le président  
Yves Briex

Le secrétariat général  
Denis Le Capitaine/Monique Gauffre